



Expression d'Intérêt Promotionnel

1^{er} mai 2025 – 31 août 2025



Nom du site :

Ville :

Responsable du site :

RS :

A livrer sur prochaine livraison client: / /

Grossiste choisi par le client :

Date de la visite :

N° document
Promotionnel:

2025/.../.....

6 cartons

dont 3 obligatoires parmi KITKAT® BALL LAIT 100g, KITKAT® BALL WHITE® 100g, LION® BALL 100g /LION POPS® 140g et SMARTIES® Tube Géant 130g

=

1 carton offert
(au choix)



KITKAT® BALL 100g
Carton de 14 Sachets

.....



KITKAT® BALL 250g
Carton de 15 Sachets

.....



KITKAT® BALL WHITE 100g
Carton de 14 Sachets

.....



KITKAT® BALL WHITE 200g
Carton de 15 Sachets

.....



LION® BALL 100g ou
LION® POPS 140g
Carton de 14 Sachets
ou 17 Sachets

.....



TOP CRUNCH® 230g
Carton de 15 Sachets

.....



Tube Smarties®
Carton de 24 Tubes 38g

.....



Tube Smarties Géant®
Carton de 20 Tubes 130g

.....



Chocobox
Carton de 62 unités (20 Kitkat® Lait, 16 Lion®, 10 Crunch® Snack, 8 KitKat® Chunky, 8 tubes Smarties®)

.....



KITKAT® BALL WHITE 200g
Carton de 15 Sachets

.....

OU



TOP CRUNCH® 230g
Carton de 15 Sachets

.....

Signature:

Le client dont les coordonnées figurent ci-dessus a exprimé son intérêt pour la promotion en volumes supplémentaires offerts actuellement valable sur les produits Nestlé.

Mécanique de la promotion : pour l'achat du 1^{er} mai 2025 au 31 août 2025 de 6 cartons minimum parmi la liste ci-dessus dont 3 références obligatoires parmi parmi KITKAT® BALL LAIT 100g, KITKAT® BALL WHITE 100g OU 200g, LION® BALL 100g et SMARTIES® Tube Géant 130g, Nestlé accordera 1 carton de KITKAT® BALL WHITE 200g ou TOP CRUNCH® 230g.

Le présent document n'est pas une commande de la part du client. Il a uniquement pour but d'exprimer son intérêt pour la promotion et par conséquent ne constitue qu'une invitation au grossiste de livrer les quantités renseignées. Le grossiste reste libre de répondre favorablement à cette invitation et accepte que le client puisse refuser la livraison sans frais. Etant précisé que la vente de produits s'effectuera aux conditions négociées entre le client et son grossiste sans aucune immixtion de Nestlé.

POISSON